

ÉLECTION 2025



SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Candidature soutenue par le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU

Pierre DESCOTES

LEM UMR 8584 - Laboratoire d'études sur les monothéismes

Section 34 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B2

Actuellement maître de conférences (HDR) en langue et littérature latines à Sorbonne Université, après avoir enseigné à l'École Normale Supérieure, je suis spécialiste de la littérature de l'Antiquité tardive, et plus spécifiquement de l'œuvre d'Augustin d'Hippone – dans ses dimensions littéraires et rhétoriques ainsi qu'à travers sa postérité dans la littérature française (moderne et contemporaine). J'ai en particulier travaillé sur l'articulation entre la dimension philosophique de l'œuvre d'Augustin et son exposition dans des lettres ou des sermons (et non pas seulement dans des traités théoriques) – c'est-à-dire sur la manière dont une pensée complexe s'exprime de manière différente selon les contextes, les publics, les époques.

Mon intégration au sein du Laboratoire d'Études sur les Monothéismes (UMR 8584) me permet de travailler sans cesse avec des philologues, des historiens, des philosophes – dialogue sans lequel les entreprises (d'éditions et de commentaires de textes, essentiellement) auxquelles j'ai la chance de participer ne pourraient voir le jour ni aboutir. Je suis absolument convaincu de l'extrême richesse comme de l'importance déterminante de cette collaboration entre les disciplines – elle exige un temps long, un travail qui ne soit pas soumis à l'urgence et menacé par la précarité ou les logiques économiques de court-terme. Ce sont ces convictions que je souhaite défendre au sein de notre section. Universitaire, je me suis familiarisé avec le fonctionnement du CNRS lors de mes candidatures au concours de chercheur, ainsi que grâce à mes collaborations avec des collègues antiquisants qui ont pu m'exposer les problématiques auxquelles est confronté aujourd'hui notre section du CNRS.

Je souhaite vous représenter afin de favoriser cette recherche patiente, exigeante, nécessairement collective. Je crois profondément à la collaboration entre les chercheurs, qui seule permet une liberté académique et intellectuelle réelle. Je m'engage à défendre une recherche publique libre qui repose sur des postes statutaires et des financements stables et équitables, et soit évaluée de manière collégiale. C'est en ce sens que je souhaite intégrer et défendre le Comité national de la recherche scientifique, à une période où les engagements budgétaires ne sont pas respectés, et que se multiplient de toutes parts les attaques contre une recherche indépendante, et un fonctionnement transparent de nos institutions.

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège B2 de la section 34

Felix RELATS MONTSERRAT (UMR 8167 – Orient et Méditerranée)



ÉLECTION 2025



SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidates SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester indépendant du CNRS et doit continuer à être une assemblée de pairs issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires dont le fonctionnement soit transparent et équitable. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, les conditions de travail individuelles et collectives (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront pour une réelle politique de promotion. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement l'indépendance des jurys d'admissibilité formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent l'égalité de traitement des candidates et candidats.

Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence et qui rendront compte des décisions prises en session;
- Des collègues qui agiront pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS ;
- Des collègues qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial;
- Une représentation légitime de la communauté scientifique, composée en majorité d'élues et élus.

